

Le Fonds canadien de télévision lance son processus de consultation de l'industrie

Toronto, le 10 juillet 2009 – Le Fonds canadien de télévision (FCT) a annoncé aujourd'hui les modalités du processus de consultation de l'industrie qu'il entreprendra pour favoriser la participation des intervenants à l'établissement du programme du nouveau Fonds des médias du Canada (FMC). Dans la première année, le processus de consultation officiel se concentrera sur les principales questions de politiques qui influenceront sur les politiques et les programmes de la nouvelle agence de financement. Le processus comportera la soumission de mémoires et la tenue de groupes de consultation.

« Tout au long du processus de consultation, les intervenants de l'industrie participeront activement au développement des politiques du programme du Fonds des médias du Canada, a affirmé Valerie Creighton, présidente et chef de la direction du FCT. Ce processus de consultation de l'industrie est essentiel au succès du FMC et nous attendons avec enthousiasme les excellentes idées qui en découleront. »

Le 6 août 2009, lors d'un forum virtuel, le FCT présentera des documents préparatoires exposant les principales questions de politiques. Les intervenants seront invités à soumettre des mémoires contenant leurs commentaires sur ces questions. Par la suite, ils auront l'occasion de passer en revue tous les mémoires obtenus et de les commenter.

À la suite du processus de présentation des mémoires, le FCT organisera des groupes de consultation à l'échelle provinciale, territoriale et nationale en français, en anglais et en langues autochtones selon le marché. Les groupes de consultation donneront aux participants l'occasion de discuter de leurs idées, questions et préoccupations.

« La priorité est de s'assurer que les cycles normaux de production et de radiodiffusion ne soient pas perturbés pendant l'élaboration et la mise en œuvre du programme du FMC, a expliqué Mme Creighton. Les consultations auprès de l'industrie auront pour résultat la publication des principes directeurs pour l'exercice financier 2010-2011. Ce sont ces principes directeurs qui serviront à la mise en œuvre de l'orientation de la politique du gouvernement. On demandera également aux intervenants de l'industrie de donner leur point de vue sur un processus de consultation continu qui se poursuivra au-delà de l'année de mise en œuvre du FMC et qui permettra l'adaptation et l'amélioration du programme du FMC. »

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le document intitulé « Fonds des médias du Canada – Processus de consultation de l'industrie » disponible au www.ctf-fct.ca. Les renseignements détaillés sur le forum virtuel du 6 août seront dévoilés à une date ultérieure.

Instauré pour encourager la croissance de la production télévisuelle au Canada par le biais d'investissements financiers et de recherches sur cette industrie, le Fonds canadien de télévision (FCT) appuie le développement du talent, des émissions et des auditoires canadiens. Le 1^{er} avril 2010 marquera le lancement du Fonds des médias du Canada (FMC), né de la fusion du Fonds canadien de télévision et du Fonds des nouveaux médias du Canada. Le FMC appuiera le développement de contenu canadien, innovateur et à succès destiné aux plateformes numériques.

Pour de plus amples renseignements, consultez le www.ctf-fct.ca.

- 30 -

Personnes-ressources pour les questions des médias :

Betsy Chaly, directrice des communications
Fonds canadien de télévision
bchaly@ctf-fct.ca
(416) 554-2768

Ahpy Bokpé, spécialiste en relations publiques
Fonds canadien de télévision
abokpe@ctf-fct.ca
(416) 214-4401



Canadian Television Fund
Fonds canadien de télévision

4th Floor, 50 Wellington Street East
Toronto ON, M5E 1C8
Toll Free: 1.877.975.0766
www.canadiantelevisionfund.ca

50, rue Wellington Est, 4e étage
Toronto ON, M5E 1C8
Sans frais: 1.877.975.0766
www.fondscanadiendetele.ca